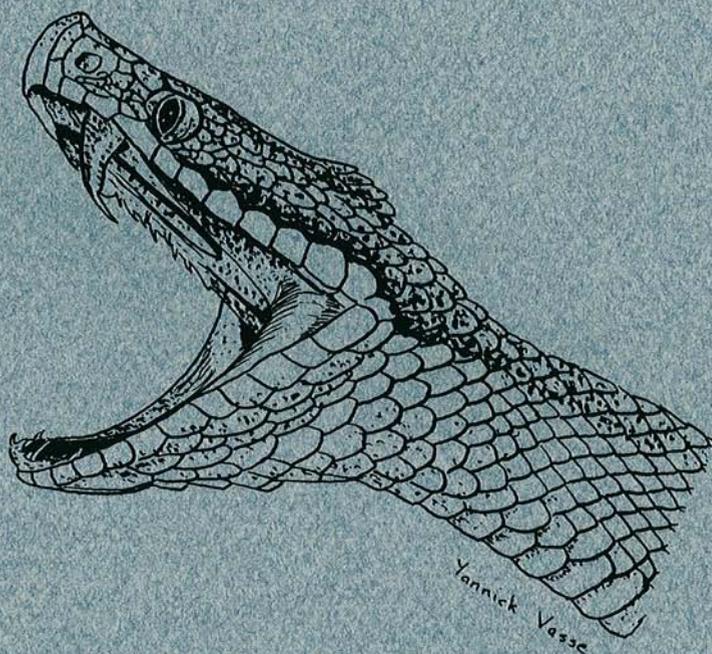


# Bulletin de la Société Herpétologique de France

2<sup>ème</sup> Trimestre 1987

n° 42



ISSN 0754-9962

Bull.Soc.Herp.Fr., (1987) 42

# Bulletin de la Société Herpétologique de France

---

Responsable de la Rédaction / **Editor** : Roland VERNET  
Responsables associés / **Associate editors** : Claude PIEAU  
Michel LEMIRE  
Responsable Index / **Index editor** : Jeff TIMMEL  
Directeur de la publication / **Director of publication** : Robert GUYETANT

Comité de rédaction et comité de lecture / **Editorial Board** :

R. BARBAULT, Lilliane BODSON (Univ. Liège), J. DURAND, J.-M. FRANCAZ, M. GOYFFON,  
D. HEUCLIN, M. LEMIRE, J. LESCURE, C. PIEAU, A. de RICQLÈS, J.-C. RAGE, R. VERNET.

### Instructions aux auteurs / Instructions to authors

Des instructions détaillées ont été publiées dans le numéro 33. Les auteurs peuvent s'y reporter. S'ils ne les possèdent pas, ils peuvent en obtenir une copie auprès du responsable du comité de rédaction. Les points principaux peuvent être résumés ainsi :

Les manuscrits, dactylographiés en double interligne, au recto seulement sont envoyés en double exemplaire. La disposition du texte doit respecter les instructions. L'adresse de l'auteur se place en dernière page. Les figures sont réalisées sur papier calque ou bristol. Les photographies (noir et blanc) ne sont publiées qu'exceptionnellement. Les légendes des figures sont dactylographiées sur feuilles séparées. Les références bibliographiques sont regroupées en fin d'article.

Exemple de présentation de référence bibliographique :

BONS J., CHEYLAN M. et GUILLAUME C.P. (1984) — Les Reptiles méditerranéens. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 29 : 7-17.

Il n'est pas prévu d'envois de tirés à part gratuits ou payants.

La rédaction n'est pas responsable des textes et illustrations publiés qui engagent la seule responsabilité des auteurs. Les indications de tous ordres, données dans les pages rédactionnelles, sont sans but publicitaire et sans engagement.

La reproduction de quelque manière que ce soit même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans le Bulletin de la Société Herpétologique de France est interdite sans l'accord écrit du directeur de la publication. La S.H.F. se réserve la reproduction et la traduction ainsi que tous les droits y afférant, pour le monde entier. Sauf accord préalable, les documents ne sont pas retournés.

### ENVOI DES MANUSCRITS à :

M. Roland VERNET  
Laboratoire d'Ecologie, Ecole Normale Supérieure,  
46 rue d'Ulm - 75230 PARIS CEDEX 05

Le Gérant : R. GUYETANT  
N° Commission paritaire : 59374  
Service commun de l'imprimerie de  
l'Université de Franche-Comté  
25030 BESANCON CEDEX  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 1987





## SOMMAIRE

- Les plus récents Agamidae fossiles de l'Europe occidentale et centrale (Pliocène supérieur de Seynes, France)  
S. BAÏLON..... 1
- Batraciens et Reptiles de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de la Loire, de la Haute-Loire, du Cantal et de la Lozère. Essai de synthèse sur la répartition des Batraciens et Reptiles du Massif Central (France). Compléments I.  
D. BRUGIÈRE..... 5
- Systématique et répartition de la Salamandre, *Salamandra salamandra* (*Urodela, Salamandridae*) en France  
G. MATZ..... 10
- Résumé de thèse ; analyse d'ouvrage..... 12
- Notes ; informations ; vie de la société..... 15

## CONTENTS

- The most recent Agamid lizards from Western and Central Europa (late Pliocene of Seynes, France)  
S. BAÏLON..... 1
- Batrachians and Reptiles of Allier, Puy-de-Dome, Loire, Haute-Loire, Cantal and Lozere districts. A synthesis essay on Batrachians and Reptiles repartition of Massif Central (France)  
D. BRUGIÈRE..... 5
- Systematic and repartition of the Salamander *Salamandra salamandra* (*Urodela, Salamandridae*) in France  
G. MATZ..... 10
- Thesis summary ; book review..... 12
- Notes, informations, news from the society..... 15



# LES PLUS RÉCENTS AGAMIDAE FOSSILES DE L'EUROPE OCCIDENTALE ET CENTRALE (PLIOCÈNE SUPÉRIEUR DE SEYNES, FRANCE)

par

Salvador BAÏLON

**Résumé** — Le gisement pliocène supérieur de Seynes (Gard, France) a fourni les plus récents *Agamidae* d'Europe occidentale et centrale. Ils peuvent être rapportés au genre *Agama* (*Stellio* incl.).

**Mots-clés** : *Agama*, Agamidae, Europe, France, Pliocène.

**Summary** — Seynes, a late pliocene locality of Southern France, has yielded the most recent Agamid lizard from Western and Central Europe. This lizard is referred to the living genus *Agama* (*Stellio* incl.).

**Key words** : *Agama*, Agamidae, Europe, France, Pliocene

## I. INTRODUCTION

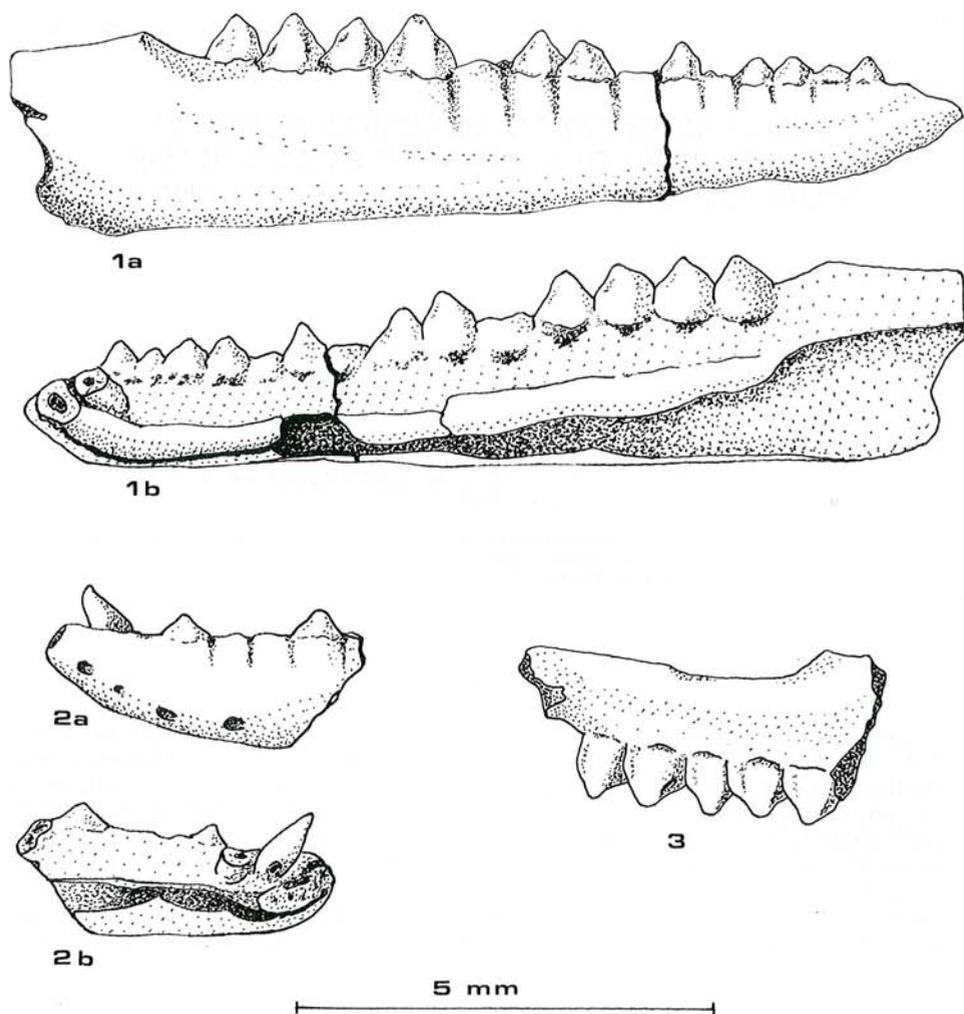
Les *Agamidae* occupent actuellement l'Afrique (mais pas Madagascar), l'Australie, le sud de l'Asie et l'extrême sud-est de l'Europe. Pendant le Tertiaire, cette répartition était beaucoup plus importante et la famille occupait plus largement l'Europe, y compris la France, et était connue en Amérique du Nord (ESTES, 1983 ; AUGÉ, 1986). Comme beaucoup d'autres groupes, les *Agamidae*, qui sont liés à des climats chauds, ont peu à peu abandonné les zones actuellement tempérées. Plusieurs groupes de Reptiles ont ainsi disparu d'Europe à une date relativement récente, vers la fin du Pliocène ou le début du Quaternaire. Des *Agamidae*, par exemple, occupaient encore le sud de la France vers la fin du Pliocène, il y a environ 2 à 3 millions d'années seulement.

## II. LES DERNIERS AGAMIDAE FRANÇAIS

Le gisement de Seynes (Gard) a fourni une faune de Vertébrés, datée du Pliocène supérieur (AGUILAR et MICHAUX, 1984). Parmi les fossiles, ont été trouvés sept maxillaires et deux dentaires qui représentent les plus récents *Agamidae* connus en France.

Tous ces éléments osseux présentent des dents acrodontes et seuls ceux qui ont conservé leur partie antérieure [un dentaire droit complet (fig.1) et une portion antérieure de dentaire gauche (fig.2)] montrent, en plus des dents acrodontes, deux dents antérieures pleurodentes et caniniformes. L'hétérodontie est donc bien marquée.

Les dents acrodontes, fixées sur la partie supéro-interne du bord du dentaire et sur la partie inféro-interne du bord du maxillaire sur des crêtes dentaires, sont fortement comprimées latéralement et présentent, en vue latérale, une forme triangulaire, parfois légèrement tricuspide. Les dents acrodontes les plus postérieures



**Figure :** *Agama* sp., Pliocène de Seynes.— 1 : dentaire droit (Univ. Montpellier II, SEY 616), a : face latérale, b : face mésiale.— 2 : dentaire gauche, extrémité antérieure (Univ. Montpellier II, SEY 617), a : face latérale, b : face mésiale.— 3 : maxillaire droit (Univ. Montpellier II, SEY 618), face latérale.

s'inclinent en direction postérieure ; ainsi la partie antérieure de chaque dent est surmontée par la partie postérieure de la dent précédente. Cette inclinaison est presque imperceptible dans les dents acrodontes les plus antérieures, lesquelles sont plus petites et plus espacées.

Les dents pleurodontes, insérées sur le bord mésial du dentaire, sont au nombre de deux et d'aspect caniniforme. La dent pleurodonte la plus postérieure est cylindrique, robuste et légèrement inclinée vers l'extérieur. La dent la plus

antérieure est aussi cylindrique, robuste, avec un développement semblable à la précédente, mais elle s'incline vers l'avant et vers l'extérieur.

La morphologie de chaque élément osseux peut constituer un caractère intéressant, surtout si on veut réaliser une assignation spécifique. Le dentaire présente des sillons interdentaires externes et la symphyse est globuleuse, bien développée et parcourue ventralement par le canal de Meckel qui se prolonge jusqu'à la partie la plus antérieure de l'os.

Il faut constater qu'il existe une portion postérieure de maxillaire gauche (fig.3) qui présente des caractères un peu différents. Les dents étant plus verticales, leur superposition est presque inexistante. Les dents de ce maxillaire sont moins robustes et plus aplaties latéralement que sur les autres éléments ; leur profil est aussi légèrement différent : elles sont plus tranchantes et la différenciation en trois lobes est plus marquée. Sur la base du matériel disponible, il est difficile de préciser s'il s'agit d'une variation intraspécifique (laquelle semblerait alors importante) ou si ce maxillaire n'appartient pas à la même espèce que les autres pièces.

### III. DISCUSSION

Des dents aplaties latéralement à profil triangulaire, parfois tricuspide à bord tranchant, peuvent exister chez les *Iguanidae*, *Agamidae*, *Chamaeleonidae*, *Teiidae* et quelques *Lacertidae* (GUIBÉ, 1970). La présence de dents acrodontes est partagée par les *Chamaeleonidae* et les *Agamidae*, mais chez cette dernière famille seulement, en plus des dents acrodontes, existent des dents pleurodontes (MOODY et ROCEK, 1980).

Chez les *Agamidae*, la morphologie dentaire et le nombre de dents permettent une attribution générique assez sûre (COOPER et al., 1970). Sans mentionner ici toutes les comparaisons effectuées avec les autres genres d'*Agamidae*, nous pouvons simplement indiquer que les caractères des fossiles de Seynes correspondent à ceux du genre *Agama* s.l.. MOODY (1980 ; cité in ESTES, 1983) a revalidé le genre *Stellio* qui jusqu'alors était inclus dans *Agama*. Il n'est pas possible sur la base du matériel disponible, d'attribuer l'Agamidé de Seynes à l'un ou l'autre de ces deux genres dont la distinction est basée sur des caractères non dentaires et peut se discuter. Toutefois, il faut constater la grande similitude existant entre la plus grande partie des fossiles de Seynes et l'actuel *Agama stellio*, c'est-à-dire *Stellio stellio* si on reconnaît ce genre. Ces fossiles pourraient être rapportés à cette espèce mais il n'y a aucune certitude. Cette dernière espèce vit encore en Europe (ARNOLD et BURTON, 1978) : petites colonies en Grèce et dans les îles grecques (région de Salonique, Corfou, Mykonos, Delos, Paros, Antiparos et Naxos). On la trouve également dans le sud-ouest de l'Asie et le nord-est de l'Afrique.

### IV. CONCLUSIONS

La composition de la faune reptilienne actuelle d'Europe est, en très grande partie, le résultat de l'appauvrissement d'une faune ancienne beaucoup plus riche et de type tropical. Les étapes de cet appauvrissement n'ont pas encore été vraiment étudiées. Ces fossiles de Seynes représentent actuellement les plus récents *Agamidae* connus en Europe occidentale et centrale, mais il n'est pas impossible que de futures recherches permettent de trouver des *Agamidae* encore plus récents dans le sud de l'Europe.

#### Remerciements

Le matériel étudié a été trouvé par M. Jacques MICHAUX de l'Université de Montpellier II. Je le remercie de m'avoir permis de l'étudier.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGUILAR, J.P. et MICHAUX, J. (1984) — Le gisement à micromammifères du Mont-Hélène (Pyrénées-orientales) : apports à la connaissance de l'histoire des faunes et des environnements continentaux. Implications stratigraphiques pour le Pliocène du Sud de la France. *Paléobiol. continentale*, 14 : 19-31.
- ARNOLD, E.N. et BURTON, J.A. (1978) — Tous les reptiles et amphibiens d'Europe en couleur. Bordas, Paris, 271 p.
- AUGÉ, M. (1986) — Les Lacertiliens (Reptilia, Squamata) de l'Eocène supérieur et de l'Oligocène ouest européens. Thèse 3<sup>e</sup> cycle, Université P. et M. Curie, 218 p.
- COOPER, J.S., POOLE, D.F.C. et LAWSON, R. (1970) — The dentition of agamid lizards with special reference to tooth replacement. *J. Zool.*, 162 : 85-98.
- ESTES, R. (1983) — Sauria terrestria, Amphisbaenia. Handbuch der Paläoherpetologie, G. Fischer Verlag, 10A : XXII, 249 p.
- GUIBÉ, J. (1970) — L'appareil digestif. In : Grassé P.P. éd., *Traité de Zoologie*, Masson, Paris, XIV (1) : 521-548.
- MOODY, S. et ROČEK, Z. (1980) — *Chamaeleo caroliquarti* (*Chamaeleonidae, Sauria*) : a new species from the Lower Miocene of central Europe. *Věstn. ÚÚG*, 55 : 85-92.

Accepté le 22/05/1987

Salvador BAÏLON  
Laboratoire d'Anatomie comparée  
Museum national d'Histoire naturelle  
55, rue Buffon  
75005 PARIS (FRANCE)

**BATRACIENS ET REPTILES DE L'ALLIER,  
DU PUY-DE-DÔME, DE LA LOIRE, DE LA HAUTE-LOIRE,  
DU CANTAL ET DE LA LOZÈRE.  
ESSAI DE SYNTHÈSE SUR LA RÉPARTITION DES  
BATRACIENS ET REPTILES DU MASSIF CENTRAL  
(FRANCE). COMPLÉMENTS I**

par

Dominique BRUGIÈRE

*Résumé* — La faune herpétologique du Massif Central a fait l'objet d'une mise au point récente (BRUGIÈRE, 1986). Une année de recherches supplémentaires (1986) permet de compléter les cartes de distribution déjà présentées. Un commentaire succinct accompagne les observations les plus intéressantes.

**Mots-clés** : Reptiles, Batraciens, répartition, Massif Central, France.

*Summary* — The herpetological fauna of Massif Central (France) has been recently reported (BRUGIÈRE, 1986). One more year of prospections has allowed to complete the formerly published repartition maps. A short comment follows the most interesting observations.

**Key-words** : Reptila, Amphibia, repartition, Massif Central, France.

## I. INTRODUCTION

Depuis la parution d'une synthèse sur les Batraciens et les Reptiles du Massif Central (BRUGIÈRE, 1986) et après une saison supplémentaire de prospection, quelques éléments nouveaux peuvent être apportés ; ces compléments permettront ainsi de "boucher" quelques trous dans les cartes de répartition. La liste en est fournie ici par cartes I.G.N. au 1/50 000<sup>e</sup>. Dans certains cas, lorsque cela semble important, la région naturelle de la découverte est mentionnée. Par ailleurs, quelques nouveautés ont nécessité un commentaire particulier.

## II. BATRACIENS

— Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*)

Des larves de Salamandre ont été trouvées à 1 310 m d'altitude dans le Haut Allier, en Lozère (Moure de la Gardille).

— Triton crêté (*Triturus cristatus*)

L'espèce a été notée en abondance (larves) en Haute-Loire, sur la carte d'Yssingeaux à Rosières. Côté Ardèche, ce triton a été observé dans plusieurs mares du Haut Vivarais (carte de Tournon) sur les communes de Cheminas et Eclassan. Toutefois, les prospections engagées au sud de la vallée du Doux, dans le Vivarais, ainsi que sur le plateau du Coiron se sont avérées infructueuses.

— Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)

Actualisation de la donnée de BRASSAUX (1882) sur la carte de Lacapelle-Marival (Lot), mais aussi découverte de l'espèce sur celle de Figeac (Lot), dans les deux cas sur la partie orientale du causse de Gramat où elle est fréquente dans les mares.

Dans le Puy-de-Dôme, le Sonneur m'a été signalé par BRUNHES (in litt.) dans le Bois de Monges (ouest Livradois, près Vic-le-Comte) et je l'ai trouvé abondant dans les cavités rocheuses des gorges de l'Allier à Orbeil. Dans ce cas, il s'agit du même habitat que l'espèce fréquente tout le long des gorges de la Loire (BRUGIERE, 1986). Dans la Loire, j'ai noté plusieurs sujets dans les ornières de la plaine du Forez, sur Boisset-les-Montrond.

— Pélobate cultripède (*Pelobates cultripes*)

J'ai relaté la capture de têtards de Pélobates cultripèdes sur le causse de Blandas (Gard) à l'altitude remarquable de 560 m, donc dans un environnement ne convenant apparemment guère aux exigences de l'espèce. Aussi, faut-il relever l'observation similaire faite par MARTENS (1986) qui a également noté des têtards de cet anoure sur le causse de Larzac, à 645 m d'altitude (Hérault). Dans les deux cas, l'espèce se trouve de toute évidence à la limite nordique de son aire de distribution.

— Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*)

Le Pélodyte est fréquent en Basse Ardèche (cartes de Largentière, Bessèges, Aubenas et Bourg-St-Andéol). Dans le Lot, actualisation de la donnée pour la carte de Lacapelle-Marival (BRASSAUX, 1882), ainsi que celle sur Gramat. Ces deux indices se rapportent au causse de Gramat où l'espèce est fréquente par places.

— Rainette verte (*Hyla arborea*)

Deux nouvelles stations ont été découvertes dans des "narses" <sup>(1)</sup> sur les plateaux basaltiques aux confins du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et du Cantal : à Saint-Gervazy dans le Puy-de-Dôme à 707 m d'altitude et à Massiac dans le Cantal à 690 m. Cette dernière donnée est actuellement la seule mention de la Rainette verte dans le Cantal. On remarquera que ces deux nouvelles stations, ainsi que celle d'Espalem (Haute-Loire) (BRUGIERE, 1986), sont très proches de la vallée de l'Alagnon. Enfin, plusieurs colonies ont été repérées dans la partie nord du causse de Limogne (Aveyron) (communes de Villeneuve et de Causse-et-Diège).

— Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*)

En Basse Ardèche, la Rainette méridionale n'est fréquente que par places. Elle a été notée en sus sur les cartes de Largentière et Bessèges.

— Grenouille rieuse (*Rana ridibunda*) ou Grenouille de Perez (*Rana perezi*)

Des grenouilles présentant des caractères communs à ces deux espèces ont été trouvées en sus sur les cartes de Montélimard, Largentière, Valréas et Crest. On remarquera que ces nouvelles données ne font que compléter l'aire déjà schématisée (BRUGIERE, loc.cit.).

— Grenouille agile (*Rana dalmatina*)

Un remarquable regroupement de reproduction a été découvert au coeur de la Combrailles, à Chapdes-Beaufort (Puy-de-Dôme), où l'espèce n'était pas connue.

---

(1) narse : terme régional définissant une retenue d'eau naturelle, souvent de forme circulaire, sur les plateaux volcaniques du Massif Central.

### III. REPTILES

— Lézard des souches (*Lacerta agilis*)

Le Lézard des souches a été observé cet été sur le plateau de la Viadène (Aveyron-carte d'Entraygues-sur-Truyère).

— Lézard vivipare (*Lacerta vivipara*)

Ce Lézard a été noté au bord de plusieurs étangs de la Combrailles, ce qui prolonge vers le nord-ouest son aire de distribution (cartes de St-Gervais-d'Auvergne et de Pontgibaud).

— Lézard espagnol (*Podarcis hispanica*)

Les mentions que j'ai faites pour les cartes de Valence, Serrières et Vienne (vallée du Rhône et contreforts du Pilat jusqu'au département de la Loire) (BRUGIERE, loc.cit.) permettaient d'étendre largement en direction du nord nos connaissances sur la distribution du Lézard espagnol en France. Les identifications confirmées à l'époque par M. CHEYLAN viennent également de l'être par GUILLAUME et GENIEZ (1986) qui, en 1985, ne le signalaient pas au-delà de la vallée de l'Ardèche. Un bond de 80 km en direction du nord était ainsi fait.

La station la plus nordique indiquée par ces auteurs (St-Pierre-de-Boeuf-Parc du Pilat, selon MAGRANER) n'est autre que celle que j'ai déjà signalée presque un an auparavant (sujets capturés en 1985 à Malleval-Loire) (BRUGIERE, 1986) (les communes de Malleval et St-Pierre-de-Boeuf étant contiguës et à la même latitude). La connaissance de la distribution de l'espèce n'a donc pas progressé. Néanmoins, je peux citer en sus ce Lézard en Ardèche sur les cartes de Tournon et Privas (vallée du Rhône et de ses affluents rive droite ; contreforts du Coiron), ainsi qu'en Lozère sur celle de Mende (observé à Balsièges dans la vallée du Lot où il n'avait pu l'être en 1985). Tant dans le nord de l'Ardèche que dans le sud de la Loire, ce Lézard ne progresse que très peu à l'intérieur du Massif Central, colonisant uniquement les vallées à basse altitude. Pour terminer, remarquons comme l'écrivent GUILLAUME et GENIEZ (1986) que les sujets les plus nordiques présentent souvent un dessin plus contrasté, des réticulations noires plus développées et une linéation dorsale plus marquée que ceux de Basse Ardèche, des Grands Causses ou des Cévennes.

— Couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus*)

Les indications qui m'avaient été fournies pour la vallée de l'Alagnon (Cantal et Haute-Loire), notamment par CHALIER, de même que d'anciennes observations personnelles que j'avais préféré omettre tant elles paraissaient en contradiction avec le reste de la distribution de l'espèce dans le Massif Central, ont été confirmées ce printemps. En dépit de toute logique, l'espèce occupe donc la vallée de l'Alagnon (cartes de Murat, St-Flour et Massiac) mais est aussi à retenir pour la Limagne brivadoise (carte de Brioude- observée en 1979 en bordure d'Allier à Lamothe -43). Elle fait donc partie de la faune de la Haute-Loire, mais aussi sans doute de celle du Puy-de-Dôme (à rechercher dans l'extrême sud du département, en particulier dans les affluents de l'Alagnon).

— Coronelle lisse (*Coronella austriaca*)

En complément des données déjà indiquées (BRUGIERE, loc.cit.) pour la carte de Nant, j'ai noté l'espèce dans le Massif de l'Aigoual-Lingas à 1 220 m d'altitude dans le Gard. De plus, elle m'a été signalée à seulement 750 m d'altitude dans cette même région.

— Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*)

Observation intéressante, le 20 juin 1986, d'un sujet écrasé dans le sud de la

Sologne bourbonnaise (bois de Jaligny-Allier), loin de toute autre station connue.

— Vipère aspic (*Vipera aspis*)

L'espèce a été observée cet été sur le causse de Gramat, dans le Lot, où elle semble rare.

— Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*)

Confirmation de la bonne fréquence de l'espèce sur les vieux étangs de Sologne bourbonnaise, avec son observation sur six nouveaux étangs (non prospectés antérieurement).

### III. LISTE DES NOUVEAUTÉS

En complément du travail déjà cité (BRUGIERE, 1986) et pour lequel, lors de l'élaboration des cartes de distribution la trame des cartes I.G.N. au 1/50 000e avait été utilisée, il faut ajouter :

- Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) : Lacapelle-Marival.
- Triton alpestre (*Triturus alpestris*) : Charlieu.
- Triton crêté (*Triturus cristatus*) : Yssingeaux, Tournon.
- Triton palmé (*Triturus helveticus*) : La Roche-Canillac, Valence, Tournon, Largentière.
- Triton marbré (*Triturus marmoratus*) : Ussel, La Roche-Canillac, Argentat.
- Alyte (*Alytes obstetricans*) : La Roche-Canillac, Entraygues-S/T., Bessèges, Largentière, Tournon, Aubenas.
- Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) : Figeac, Issoire, Lacapelle-Marival.
- Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) : Lacapelle-Marival, Largentière, Bessèges, Aubenas, Bourg-Saint-Andéol, Gramat, Najac.
- Crapaud commun (*Bufo bufo*) : Bessèges, Aubenas.
- Crapaud calamite (*Bufo calamita*) : Lacapelle-Marival, Najac, Bourg-St-Andéol, St-Etienne.
- Rainette verte (*Hyla arborea*) : Besse-et-St-Anastaise.
- Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*) : Largentière, Najac, Bessèges.
- Grenouille verte (*Rana kl. esculenta*) et Grenouille de Lessona (*Rana lessonae*) : Dun-sur-Auzon, Craponne-sur-Auzon.
- Grenouille rieuse (*Rana ridibunda*) ou Grenouille de Perez (*Rana perezi*) : Montélimar, Largentière, Valréas, Crest.
- Grenouille agile (*Rana dalmatina*) : Pontgibaud, Argentat.
- Orvet (*Anguis fragilis*) : Génolhac.
- Lézard des souches (*Lacerta agilis*) : Entraygues-sur-Truyère.
- Lézard vert (*Lacerta viridis*) : Bourg-St-Andéol, Aubenas, Yssingeaux.
- Lézard vivipare (*Lacerta vivipara*) : St-Gervais-d'Auvergne, Pontgibaud.
- Lézard espagnol (*Podarcis hispanica*) : Mende, Tournon, Privas.
- Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) : Aubenas.
- Couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus*) : Massiac, St-Flour, Brioude, Valence, Lacapelle-Marival.
- Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) : Le Puy.
- Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*) : Lacapelle-Marival, St-Pourçain-sur-Sioule.
- Couleuvre vipérine (*Natrix maura*) : Aubenas, Bourg-St-Andéol, Issoire.
- Couleuvre à collier (*Natrix natrix*) : Tournon, Lacapelle-Marival, St-Gervais-d'Auvergne.
- Vipère aspic (*Vipera aspis*) : Figeac, Tournon, Rodez.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BRASSAUX, P. (1882) — Batraciens observés à Lacapelle-Marival (Lot) en 1881. *Fe. Jeun. Nat.*, 12, 137 : 64.
- BURGIERE, D. (1986) — Batraciens et Reptiles de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de la Loire, de la Haute-Loire, du Cantal et de la Lozère. Essai de synthèse sur la répartition des Batraciens et Reptiles du Massif Central. *Centre Ornithologique Auvergne* : 158 p.
- GUILLAUME, C.P. et GENIEZ, P. (1986) — Description d'une sous-espèce de *Podarcis hispanica* (Sauria, Lacertidae) : *Podarcis hispanica cebennensis*, GUILLAUME et GENIEZ in FRETEY, 1986. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 39 : 1-15.
- GUILLAUME, C.P., WOLFF, J. et GENIEZ, P. (1985) — L'électrophorèse, un critère de terrain ? Nouvelles données sur *Podarcis hispanica* en France. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 33 : 16-34.
- MARTENS, H. (1986) — Sur la répartition altitudinale de *Pelobates cultripipes* (CUVIER, 1829) (*Amphibia, Pelobatidae*) en France. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 39 : 20.

Accepté le 22/05/1987

Dominique BRUGIERE  
39 rue Sidi-Brahim  
03200 VICHY (FRANCE)

## SYSTÉMATIQUE ET RÉPARTITION DE LA SALAMANDRE, *Salamandra salamandra* (Urodela, Salamandridae) EN FRANCE (1)

par

Gilbert MATZ

**Résumé** — Les formes tachetées de la Salamandre, observées dans les Vosges, appartiennent à une population mixte et non au taxon *Salamandra salamandra algira*. La sub-spéciation est discutée.

**Mots-clés** : *Salamandra salamandra*. Systématique.

**Abstract** — Spotted forms of fire-eaters observed in the Vosges mountains belong to a mixed population ; they don't belong to *Salamandra salamandra algira* taxon. The sub-speciation is discussed in this paper.

**Key-words** : *Salamandra salamandra*. Systematic.

La Salamandre occupe une aire de répartition très vaste : Europe, Moyen Orient et Afrique du Nord. Plusieurs sous-espèces ont été décrites dont *Salamandra s. salamandra* qui habite l'Europe centrale et méridionale et le sud-ouest de la France et *S.s. terrestris*, la forme à bandes, qui habite l'Europe occidentale et le nord de la France.

Nous avons signalé (MATZ, 1964) dans les Vosges, dans la vallée de Munster à Ampfersbach, une population importante de Salamandres dans laquelle les deux types de dessin coexistaient. Les individus chez lesquels les taches jaunes sont réparties au hasard ont été attribués par PARENT (1981) au taxon *S. s. algira*. Cette détermination est, à notre avis, une erreur.

Ces Salamandres représentent une "population mixte", comportant des individus présentant l'un ou l'autre des deux types de dessin caractéristiques des deux sous-espèces mentionnées plus haut. De telles populations mixtes ont été signalées en Allemagne (Palatinat, Fichtelgebirge, Jura franconien, in : FREYTAG, 1955). Dans le Spessart, les deux formes existent et se croisent (MALKMUS, 1971) et dans le nord de cette région, la forme à bandes prédomine même, dans l'aire de répartition de *S. s. salamandra*. En Alsace, des populations mixtes ont été observées à Ampfersbach mais également à Petit-Wisches, Sainte-Marie-aux-Mines et plus récemment à Biederthal (HEROLD, in litt.). Enfin, plusieurs auteurs ont observé que le dessin n'est pas le simple résultat d'une hybridation mais évolue au cours de la vie de la Salamandre : le dessin typique d'une sous-espèce peut se transformer en dessin typique de l'autre sous-espèce, pour parfois revenir au premier modèle.

L'existence des populations mixtes, la variabilité du dessin dans une population ou dans une sous-espèce donnée et surtout la transformation du dessin au cours de la vie de la Salamandre justifieraient une révision de la subspéciation : la nomenclature trinominale paraît actuellement inadaptée au cas de la Salamandre dont les sous-espèces ont été décrites sur des critères

(1) Communication présentée aux Rencontres Herpétologiques d'Angers (26-28 juin 1986)

morphologiques. Il nous faudra choisir entre deux solutions : 1. suppression des sous-espèces, *Salamandra salamandra* serait une espèce présentant un dessin variable comportant des taches jaunes réparties au hasard (forme la plus fréquente au sud) ou des taches s'alignant pour former des bandes (forme la plus fréquente dans le nord de l'aire de répartition) ou 2. adopter en dernière extrémité une nomenclature quadrinomiale (non encore reconnue par le Code de Nomenclature zoologique) : les noms de genre et d'espèces seraient alors accompagnés de celui de sous-espèce attribuant l'animal à une aire de répartition et d'un quatrième indiquant le type de dessin : on arriverait ainsi, par exemple, à "*S. s. terrestris salamandra*" (non *S. s. algira*) pour les Salamandres tachetées qui font l'objet de cette note ou "*S. s. beschkovi*" pour la dernière sous-espèce décrite (OBST, 1982).

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DUMONT, M. (1984) — Observations sur l'activité, la reproduction et la croissance de *Salamandra salamandra terrestris* Lacépède, 1788 en captivité. *Alytes*, 3 : 25-36.
- FREYTAG, G.E. (1955) — Feuersalamander und Alpensalamander. A. Ziemsen Verlag, Wittenberg Lutherstadt. 79 p.
- MALKMUS, R. (1971) — Die Verbreitung der Molche im Spessart. *Abh. naturwissensch. Ver. Würzburg*, 12 : 5-24.
- MALKMUS, R. (1971) — Die Verbreitung der Larve des Feuersalamanders (*Salamandra salamandra* und *terrestris*) im Spessart (Ergänzung). *Abh. naturwissensch. Ver. Würzburg*, 12 : 25-27.
- MATZ, G. (1964) — Sur la biologie et la répartition de la Salamandre et de quelques Amphibiens rares en Alsace. *Bull. Ass. Philom. Als. Lorr.*, 11 : 326-331.
- MATZ, G. (1986) — Note sur la Salamandre *Salamandra salamandra* L. dans les Vosges. *Bull. Ass. Philom. Als. Lorr.*, 22 : 117-123.
- OBST, F.J. (1982) — Der Feuersalamander des Piringebirges in Bulgarien als *Salamandra salamandra beschkovi* subsp. n. - eine vorläufige Mitteilung. *Faun. Abh. Mus. Tierk. Dresden*, 8 : 197-201.
- PARENT, G.H. (1977) — Note sur la présence de la Salamandre d'Algérie, *Salamandra salamandra algira*, Bedriaga, 1883 et non de la sous-espèce nominative, *S. s. salamandra* Linné, 1758, dans les Vosges. *Bull. Ass. Philom. Als. Lorr.*, 16 : 5-19.
- PARENT, G.H. (1981) — Remarques biogéographiques sur l'herpétofaune du nord-est de la France. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 20 : 15-23.

Accepté le 22/05/1987

MATZ Gilbert  
Laboratoire de Biologie animale  
Université d'Angers  
2, boulevard Lavoisier  
49045 ANGERS CEDEX (FRANCE)

## BIBLIOGRAPHIE

### Résumé de Thèse

**Yung-Ping MOU (1987).— Ecologie comparée de deux populations de lézard des murailles, *Podarcis muralis* (Laurenti, 1768), en France.** Thèse Université Pierre et Marie Curie, PARIS, 229 p.

L'écologie de deux populations de *Podarcis muralis* a été étudiée en France : l'une située à Chizé, proche de la Côte Atlantique, isolée dans une clairière de forêt, soumise à des modifications artificielles de l'habitat et à un climat océanique doux et variable ; l'autre à Juillac (Corrèze), à proximité du village, qui cohabite avec une population de *Lacerta viridis*.

La période journalière d'activité des *P. muralis* dure 11 à 12 heures. La durée annuelle d'activité est de 8 mois chez les mâles et de 7, 5 mois chez les femelles. Les juvéniles éclosent de juillet à septembre.

La superficie du domaine vital est estimée en moyenne à 13,8 m<sup>2</sup> chez les mâles et à 7,3 m<sup>2</sup> chez les femelles.

Le comportement alimentaire des *P. muralis* apparaît moins opportuniste dans la population de Chizé que dans celle de Juillac.

La ration alimentaire journalière *in natura* (C, en mg matière sèche) des *P. muralis* à Chizé peut être estimée à partir du poids des lézards (W, g en matière vive) par :  $C = 56,8 W^{0,52}$  au printemps et  $C = 63,2 W^{0,64}$  en été.

La densité est plus élevée et plus stable à Juillac (509 subadultes et adultes en moyenne) qu'à Chizé (207 en moyenne).

La structure démographique montre une plus forte proportion de jeunes à Juillac comparée à celle de Chizé.

La croissance corporelle est plus rapide chez les jeunes de Juillac que chez ceux de Chizé.

La taille moyenne des pontes successives est de 4,57 oeufs pour la 1ère et de 4,31 oeufs pour la 2ème chez les femelles de 2 ans ; de 6,60, 7,63 et 4,87 oeufs pour la 3ème chez les femelles de  $\geq 3$  ans. L'effort de ponte moyen est de 0,310 chez les femelles de 2 ans tandis qu'il est de 0,251 chez les individus de 3 ans et plus.

Les taux de survie sont plus élevés à Chizé qu'à Juillac pour les subadultes, tandis que c'est l'inverse chez les adultes.

La plasticité assez importante du profil démographique de *P. muralis* reflète la grande capacité d'ajustement à l'importante variabilité des conditions environnementales tant biotiques qu'abiotiques.

Communiqué par l'auteur

Y-P. MOU

Laboratoire d'Ecologie

Ecole Normale Supérieure

46 rue d'Ulm

75230 PARIS Cedex 05 (FRANCE)

## Analyse d'ouvrage

**PARENT, G.H. (1984).**— **Atlas des Batraciens et Reptiles de Belgique.** Cahiers d'Ethologie Appliquée 4 (3), 198 p., 49 cartes, 29 photos.

Cet atlas fait suite à l'atlas provisoire paru en 1979 <sup>(1)</sup>. Dans son introduction, l'auteur suggère de posséder ce dernier ouvrage, d'autant que dans les textes il y renvoie à plusieurs reprises. Si les références sont citées plusieurs fois, elles ne sont jamais complètes. Nous les avons relevées dans un autre ouvrage du même auteur : Bibliographie de l'Herpétofaune française <sup>(2)</sup>.

L'atlas paru en 1984 traite de 18 espèces de Batraciens et 8 espèces de Reptiles. Pour chacune des espèces, il y a généralement deux cartes de répartition : une à l'échelon européen et l'autre en Belgique, avec la bordure des pays limitrophes, représentée sous forme de quadrillage, les carrés ayant 4 km de côté.

On aurait aimé avoir les sources bibliographiques qui ont servi à établir les cartes de répartition européenne, d'autant que quelques unes comportent de petites omissions : *Hyla arborea* en Suède, *Bufo bufo* en Sicile, *Bufo calamita* en Grande Bretagne et en Irlande, *Lacerta agilis* en Grande Bretagne. Sur la carte de *Vipera berus*, cette espèce ne devait pas figurer au nord ouest de l'Espagne où elle est remplacée par une autre espèce : *Vipera seoanei*. La carte de répartition européenne de *Rana dalmatina* aurait gagné à être pivotée de 90° pour être dans le même sens que la carte détaillée.

Cet ouvrage est plus qu'un atlas puisque les espèces sont traitées en 5 grands points : Ecologie, Ethologie, Statut antérieur des populations, Causes de régression et Proposition pour la protection de l'espèce. L'accent est mis sur les problèmes posés par la survie des espèces. Les noms français et latin de chaque espèce sont suivis par les autres dénominations françaises et wallones, viennent ensuite les noms officiels en Néerlandais, Allemand, Luxembourgeois et Anglais. Quelques noms français paraissent curieux : le Crapaud de Schreibers pour le Crapaud Calamite, le Lézard des montagnes et de Schreibers pour le Lézard vivipare (ces deux noms sont habituellement donnés à deux autres espèces de Lézards), la Vipère d'eau pour la Couleuvre à collier (ce nom est surtout donné à la Couleuvre vipérine), Vipère noire pour la Vipère bérus (ce nom n'évoque que les populations mélaniques de cette espèce).

A la fin de chaque chapitre spécifique figure une bonne bibliographie, qui est malheureusement très résumée, puisque les références ne comportent pas le titre de l'article, mis à part les ouvrages importants ou les livres ; on peut le regretter.

Les illustrations sont toutes des photographies en noir et blanc. La qualité de l'impression est mauvaise, certains clichés sont même flous. L'iconographie n'est pas à la hauteur de l'ouvrage.

---

(1) PARENT, G.H. (1979) — Atlas provisoire commenté de l'herpétofaune de la Belgique et du Grand Duché de Luxembourg. *Nat. Belges*, 60 (9-10) : 251-333. Tiré-à-part repaginé 1-88, Bruxelles, Les Naturalistes Belges.

A aucun moment, il n'y a d'information indiquant si cet atlas provisoire est encore disponible et où se le procurer.

(2) PARENT, G.H. (1982) — Bibliographie de l'herpétofaune française. Inventaire de faune et de flore. Secrétariat de la faune et de la flore. Fasc. 17 et 18. 431 p.

Cet atlas déborde largement le cadre belge par la masse d'informations qu'il contient et l'importante bibliographie consultée. Il peut intéresser les herpétologistes français et les naturalistes qui s'intéressent particulièrement à la protection des espèces.

Travaux du Service d'Ethologie et Psychologie Animale  
Musée de Zoologie - Aquarium  
Institut de Zoologie de l'Université de Liège  
Quai Van Beneden 22  
B-4020 LIÈGE

Compte 340- 0000044-82 du Patrimoine de l'Université de Liège, mention "6114/P07 Atlas Batraciens Reptiles", Prix 400 F Belge soit 65,00 F Français. Se renseigner avant d'envoyer de l'argent pour savoir s'il est toujours disponible.

G. NAULLEAU

# Bulletin de la Société Herpétologique de France

2<sup>ème</sup> Trimestre 1987

n° 42

## NOTES — INFORMATIONS — VIE DE LA SOCIÉTÉ

### NOTES

- Conseils pour l'élevage du Python molure, *Python molurus bivittatus*  
D. LOGEROT et P. LOGEROT..... 16

RÉFLEXIONS.....A propos de registres.....22

SOUSCRIPTION POUR LA SAUVEGARDE DE LA TORTUE D'HERMANN.....24

LA GRENOUILLE, LE CERF ET L'AUTOROUTE.....25

LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES.....28

## NOTES

### Conseils pour l'élevage du Python molure (*Python molurus bivittatus*)

par

Didier LOGEROT et Patricia LOGEROT

#### I. INTÉRÊT DE CETTE ESPÈCE EN TERRARIOPHILIE

##### A. Avantages

En l'absence de problèmes pathologiques, le Python molure est relativement facile à élever. Il est très bon mangeur et, mis à part quelques rares individus, peu agressif. Sa coloration dégradée en fait un splendide pensionnaire.

##### B. Inconvénients

Le python molure présente une croissance importante et rapide (Figure 3). Cela nécessite d'agrandir ou de changer plusieurs fois le terrarium au fil du temps. Il est, de plus, indispensable de le concevoir très solide car cet animal a l'habitude de pousser fortement les parois avec le museau afin de s'évader.

Élever un seul individu ne sert à rien. Il faut, dans la mesure du possible, acheter un groupe permettant de constituer un ou plusieurs couples pour la reproduction.

#### II. EXAMEN DES ANIMAUX A L'INTRODUCTION EN ÉLEVAGE

##### A. Examen externe

- Les couleurs doivent être franches et l'oeil sans opacité (sauf en période de mue)
- Les écailles ne doivent pas être retroussées
- Il ne doit pas rester sur le corps des lambeaux d'exuvie
- Les masses musculaires doivent être bien fermes
- Le cloaque ne doit pas être dilaté ou irrité.

##### B. Examen de la gueule

- Les muqueuses doivent être roses
- Il ne doit pas y avoir de masses caséuses au niveau du palais
- Il ne doit y avoir ni perte de dents, ni respiration sifflante, ni écoulement nasal ou buccal.

Si l'achat des animaux est effectué chez un terrariophile en ayant obtenu la reproduction, les problèmes psychologiques seront réduits.

### III. POUR EFFECTUER UNE ACQUISITION EN RÈGLE

#### A. Après d'un particulier

Il faut demander un écrit mentionnant sur l'honneur :

- le nombre d'animaux achetés ou échangés
- leur date et lieu de naissance
- éventuellement, leur prix.

#### B. Chez un commerçant

Il faut exiger une facture complète avec date, prix, genre, espèce et sous-espèce de l'animal. En effet, l'espèce *Python molurus* est divisée en deux sous-espèces : *P.m. bivittatus* (Sud de la Chine, Indochine, Indonésie, Birmanie, Célèbes) et *P.m. molurus* (Inde, Népal, Ceylan, Pakistan). Cette dernière est en annexe I de la convention de Washington, donc interdite de commerce international, alors que l'autre sous-espèce est mentionnée à l'annexe II et peut être acquise légalement. Il pourra donc être nécessaire de prouver que vos animaux sont bien des *P.m. bivittatus*. Les animaux de l'annexe I mis en captivité passent en annexe II.

### IV. TRANSPORT DES INDIVIDUS DU LIEU D'ACHAT AU DOMICILE

L'emploi d'une boîte de polystyrène dans laquelle on déposera une bouillotte tiède constitue une solution simple et sûre. En effet, les Reptiles sont très sensibles aux variations brusques de température et aux courants d'air.

### V. LE SYNDROME DE MALADAPTATION

Si l'animal provient directement de la nature, il peut être atteint du "syndrome de maladaptation", c'est-à-dire d'un ensemble de symptômes tous liés directement aux différents stress consécutifs à la capture, au stockage, au transport, à la détention dans un magasin... Il maigrit, perd l'appétit, son organisme est profondément débilisé. Il devient sensible à la moindre infection et même les micro-organismes qu'il héberge de façon naturelle tendent à devenir pathogènes pour lui.

Avant d'introduire chaque serpent dans son terrarium d'élevage, il est nécessaire de l'isoler dans un petit bac de quarantaine très simple (un récipient d'eau, une branche, et une feuille de sopalin comme substrat). Ceci permettra de bien l'observer et de le faire "démarrer". Il sera alors nécessaire de :

- Déparasiter l'animal par un bain d'eau tiède additionnée d'un antiparasitaire (Dimpygal N.D., une cuillerée à café par litre d'eau).
- Administrer par voie orale un vermifuge (Vitaminthe N.D., une graduation pour 2 kg).

Cette quarantaine durera jusqu'à ce que l'on soit certain de la bonne santé et de l'appétit du Python.

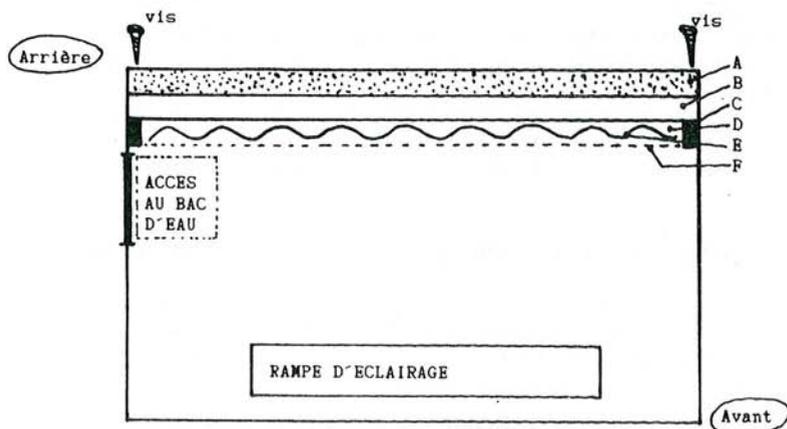
### VI. CONSTRUCTION DU VIVARIUM

Elle peut être réalisée durant la quarantaine.

#### A. Vivarium en verre

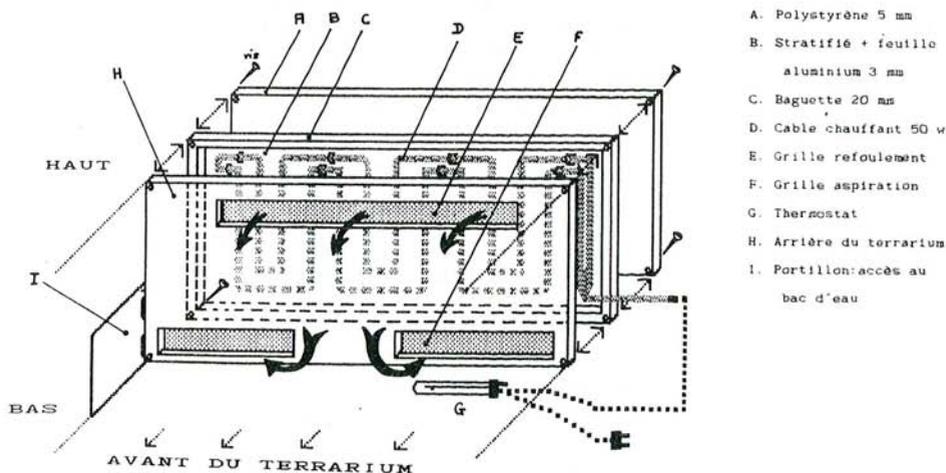
Le plus rapide est de prendre un aquarium et de le transformer en fixant un câble chauffant de 25 watts sans thermostat ou de 50 watts avec thermostat sur le fond, et en y adaptant un couvercle muni d'une rampe d'éclairage constituée d'un tube fluorescent blanc de 20 watts et d'un tube True-lite de 20 watts. Mais le terrarium en verre a plusieurs inconvénients :

- La transparence de toutes les faces donne à l'animal un sentiment d'insécurité.
- Le fond risque fort de se fendre sous l'effet de la chaleur (expérience personnelle).
- L'isolation n'est pas bonne et la déperdition de chaleur importante.
- Il est difficile de trouver les dimensions voulues.
- Prix élevé.



- A: POLYSTYRENE
- B: SUPPORT STRATIFIE POUR CABLE CHAUFFANT + ALU 3mm
- C: BAGUETTE DE 20mm
- D: VIDE
- E: CABLE CHAUFFANT
- F: PARI POSTERIEURE DU TERRARIUM

Fig.1 : Schéma de la coupe horizontale du terrarium



- A. Polystyrène 5 mm
- B. Stratifié + feuille aluminium 3 mm
- C. Baguette 20 mm
- D. Cable chauffant 50 w
- E. Grille refoulement
- F. Grille aspiration
- G. Thermostat
- H. Arrière du terrarium
- I. Portillon:accès au bac d'eau

Fig.2 : Schéma montrant le système de chauffage arrière du terrarium

### B. Vivarium en bois

La solution la plus longue mais qui me semble la meilleure est la construction d'un terrarium en aggloméré plastifié ("stratifié"), avec un joint siliconé au niveau des arêtes.

### C. Chauffage

Le plus prudent, et qui nous paraît le plus naturel, est le chauffage par l'arrière du terrarium (Figure 1 et 2) : un câble chauffant est fixé sur une plaque d'aluminium de 3 mm, elle-même fixée sur du stratifié de 20 mm. Au dos de la plaque de stratifié est collée une feuille de polystyrène de 5 mm comme isolant. Cet ensemble est fixé sur un cadre de 20 mm (C), lui-même vissé au dos du terrarium. Ce montage permet de créer un chauffage par convection, sans contact avec les animaux. En effet, le chauffage traditionnel par le fond occasionne des brûlures et les proies ont tendance à déterrer les câbles et à les sectionner.

### D. Système de fermeture

Il doit être constitué par une ou deux portes frontales. On s'aperçoit vite à l'usage des avantages de ce système : les glissières horizontales se coincent souvent, les glissières verticales se transforment en guillotines meurtrières.

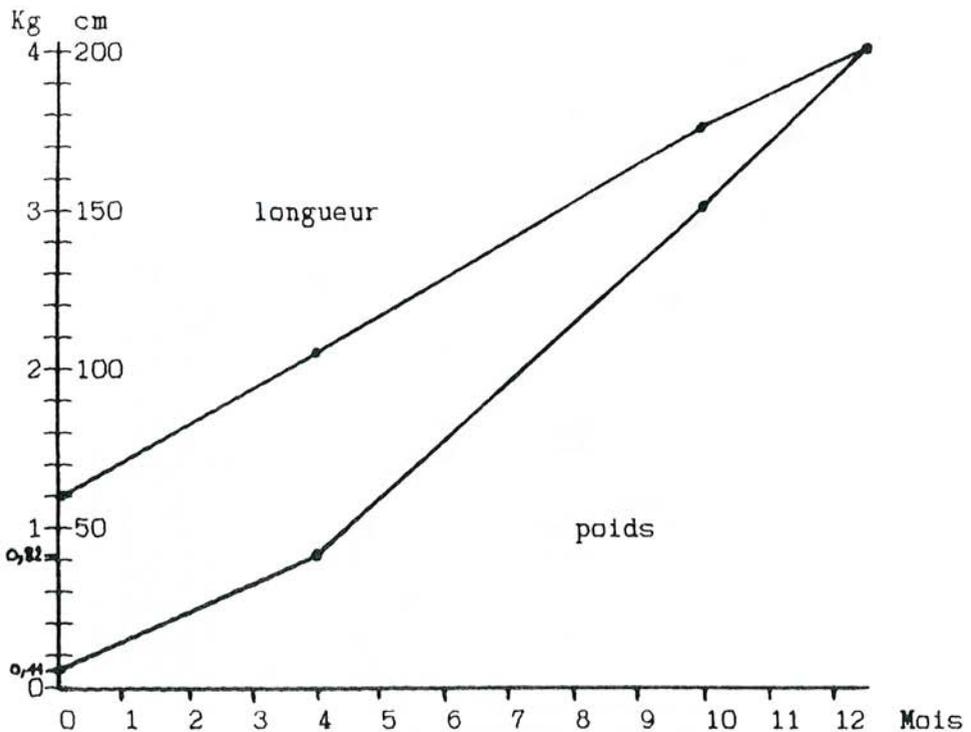


Fig.3 : Evolution de la taille et du poids de *Python molurus bivittatus* en un an de captivité.



### **E. Accès au bac d'eau**

Une petite porte doit donner accès au bac d'eau pour en faciliter le nettoyage et le renouvellement tout en évitant les courants d'air et les déperditions de chaleur.

### **F. Substrat, décor**

Comme substrat, je conseille l'emploi de tourbe blonde stérile pure (sans adjonction d'engrais ou de terreau). On la trouve sous forme de balles de 70 à 120 litres. Son acidité naturelle en fait un excellent bactéricide. Pour le décor, il faut choisir des branches de bois dur désinfectées soigneusement à l'eau de javel ou à la chaleur (olivier, chêne), et par exemple, des plaques de chêne-liège collées aux parois.

## **VII. ALIMENTATION**

Si la santé des animaux est bonne, l'alimentation ne pose aucun problème. Les premières proies consistent en jeunes souris, rats et poussins. Il faut varier de façon à faciliter l'adaptation du jeune mureur à tous les types de proies.

## **VIII. MALADIES**

La pathologie de cette espèce ne diffère pas notablement de celle des serpents en général. Les problèmes les plus courants sont :

- le parasitisme externe et interne,
- le syndrome de maladaptation dont il a déjà été question,
- les problèmes respiratoires dûs à une chute brutale de température,
- le "chancre buccal" dû à une mauvaise hygiène,
- les problèmes cutanés dûs à un excès d'humidité au sol ou à des blessures (morsures de proies, brûlures).

Pour éviter ce problème, il est nécessaire de respecter une stricte hygiène au niveau du terrarium et de la manipulation des animaux. Il faut également éviter de faire cohabiter cette espèce avec d'autres dans un même terrarium et respecter scrupuleusement la période de quarantaine à chaque nouvelle arrivée.

## **IV. CONCLUSION**

Les Reptiles ne sont pas des animaux domestiques. Ils sont fragiles, sensibles au stress. Il faut d'une part éviter de les manipuler inutilement et d'autre part leur fournir les conditions de détention les plus adaptées possible. Elever des Serpents nécessite une motivation réelle qui ne doit pas dépasser celle des anciens "moniteurs de reptiles". Une fois sa période d'apprentissage terminée, le terrariophile débutant doit se fixer un but plus élevé : la reproduction.

### **Remerciements**

Nous remercions B. FERTARD pour l'aide dans la mise en forme du texte.

Didier et Patricia LOGEROT  
9, Bretelle du Centre  
06240 BEAUSOLEIL (FRANCE)

## REFLEXIONS...

### A propos des registres

La mise en place du registre des espèces protégées constitue sans nul doute une avancée dans la clarification des rapports entre terrariophilie et protection de l'herpétofaune ; toutefois, se limiter à ce seul registre m'apparaît quelque peu restrictif. En effet, en s'engageant à respecter la législation en vigueur, le terrariophile affirme non seulement sa volonté de protéger le patrimoine naturel, mais aussi se reconnaît implicitement un rôle préjudiciable vis-à-vis de l'herpétofaune. Tant il est vrai que la terrariophilie ne peut exister sans la capture initiale de spécimens sauvages.

Le terrariophile se retrouve ainsi dans une situation paradoxale où protection et détention de reptiles et batraciens se révèlent inconciliables.

Toutefois, se limiter à cette seule définition du terrariophile "prédateur" occulte l'objet de sa pratique : la reproduction de spécimens captifs. Il me semble qu'existe au sein de notre société, nombre d'éleveurs amateurs compétants qui contribuent par les reproductions qu'ils obtiennent à une augmentation de la population captive de diverses espèces herpétologiques.

Aussi, ne serait-il pas judicieux de se poser la question de la possible action de conservation des terrariophiles plutôt que de présupposer une antinomie entre terrariophilie et protection ?

Je ne possède pas d'informations précises sur les causes de déclin des espèces exotiques ; toutefois, en ce qui concerne la métropole, les causes de raréfaction des espèces concernées sont liées à des facteurs autrement déterminants que la seule détention de spécimens par les membres de la S.H.F.

Si l'on se réfère au livre rouge des espèces menacées en France (WWF) :

à l'heure actuelle, la cause essentielle de la régression d'*Emys orbicularis* semble liée à la dégradation de son biotope. Les mesures de protection envisagées sont la création de réserves et d'éventuelles réintroductions. Les causes de diminution de *Testudo hermanni robertmertensi* sont, par ordre décroissant, les incendies de forêt, l'urbanisation, la récolte. Les mesures envisagées sont la création de réserves, l'amélioration des moyens de prévention des incendies, l'élevage pour réintroduction.

Il apparaît ici que la terrariophilie joue un rôle négligeable par rapport à la raréfaction de ces deux espèces. De plus, la compétence d'amateurs peut contribuer au développement d'une population captive. Même si une réintroduction n'est pas toujours souhaitable, l'élevage de toute espèce menacée ne peut que constituer une garantie pour son avenir, son statut dans la nature pouvant se dégrader de manière critique.

Ainsi, une collaboration entre scientifiques et terrariophiles pourrait conduire à la réalisation de programmes portant sur :

- une meilleure connaissance de la biologie spécifique,
- la conservation et la multiplication de populations captives,
- la réalisation des réintroductions souhaitables,
- la sensibilisation et l'information du public.

Pratiquement, cette méthode de travail doit s'accompagner :

— de la mise en place d'un programme d'étude et de protection de l'espèce dans son milieu d'origine,

— de la réalisation d'un programme d'élevage et d'observation :

- . conditions générales de détention
- . détermination du groupe reproducteur
- . observation du comportement
- . observation de la reproduction.

Au-delà des seuls principes, ce type de programme doit s'accompagner d'un mode de fonctionnement fiable dont la garantie éthique est primordiale ; cela implique :

— la création d'un "comité de sages" qui habilitera l'éleveur à collaborer au programme

— un fichier éleveur où figurera le listing des animaux détenus (attribution d'un numéro de fichier par spécimen)

— un fichier d'élevage normalisé qui permettra :

- . un suivi individuel par l'éleveur
- . une remontée d'informations vers la cellule de gestion
- . un traitement de ces informations
- . un retour, après traitement, de ces informations vers les éleveurs.

Il reste à noter que ce type de programme, mis en place dans un premier temps pour un nombre limité d'espèces, peut constituer les prémisses d'un art de faire généralisé à l'ensemble des Reptiles et Amphibiens et, de ce fait, conduire à une meilleure efficacité de nos pratiques.

Mon propos ne reflète qu'une opinion personnelle qui, je l'espère, entrainera des réactions, une critique qui, si le débat se veut constructif, nous conduira vers une meilleure utilisation des potentialités des deux forces représentatives de notre société (scientifiques, terrariophiles amateurs).

SIMON Roland  
12 rue QM. Bondon  
29213 PLOUGASTEL DAOULAS

---

N.D.L.R. : Les réflexions et suggestions sont à envoyer au responsable de la commission de terrariophilie et/ou aux membres du Conseil.

## Souscription pour la sauvegarde de la Tortue d'Hermann

Sur proposition de la Commission de Protection, la S.H.F. a décidé de promouvoir une souscription afin d'aider la Station d'Observations et d'Etudes des Tortues des MAURES (S.O.P.T.O.M) dans son programme de conservation de *Testudo Hermannii Robertmertensi*.

Les dons doivent être adressés directement à notre Trésorier avec la mention "Souscription tortues d'Hermann".

Un reçu sera envoyé aux donateurs permettant une déduction sur leur déclaration d'impôts.

Cette souscription commencera avec l'Assemblée Générale de LYON et se terminera à l'Assemblée Générale de 1988.

Durant un an, sauf avis contraire des intéressés, le bulletin publiera dans chacun de ses numéros la liste des donateurs et la somme totale collectée.

Cette somme sera affectée essentiellement à des opérations d'aménagements du milieu naturel ainsi qu'aux frais occasionnés par la surveillance de certaines zones sensibles. Les herpétologistes, conscients que la protection légale des espèces ne saurait suffire sans le maintien de biotopes satisfaisants, trouveront là une occasion idéale de participer à une opération concrète "de terrain".



Michel DUMONT  
Responsable de la Commission Protection

## La Grenouille, Le Cerf, et l'Autoroute (suite et fin)

Nous publions ici les dernières fables primées à la suite du concours organisé par la Délégation Régionale de l'architecture et de l'environnement pour la Région centre et le Centre Régional de la Documentation Pédagogique d'Orléans (se reporter au Bulletin n° 41, pages 34 à 37).

Une grenouille voulant aller voir son compagnon le cerf fut bien étonnée de trouver sur son chemin une autoroute qui coupait en deux la forêt. Sur cette autoroute roulaient des centaines de voitures. La grenouille voulut essayer de la traverser. De l'autre côté le cerf essaya de la prévenir du danger qui la menaçait mais la grenouille n'entendit pas car le bruit des voitures couvrit la voix du cerf. Elle s'élança sur l'autoroute, fit quelques sauts et presque aussitôt une voiture l'écrasa. Le cerf aurait bien voulu la sauver mais il n'avait pas pu le faire car égoïstement il pense :  
"Mieux vaut garder sa vie  
Que de sauver celle de ses amis"

Julien POUGET (10 ans - CM2)  
Ecole Charles Peguy  
LAMOTTE-BEUVRON

Le roi des Cerfs  
se promenait  
près de la rivière  
de la forêt ;  
quand tout-à-coup, il vit une machine  
arracher de ses griffes en fer  
les grosses racines  
d'un bouleau couvert de lierre.  
Il courut voir la grenouille  
qui a les yeux qui mouillent.  
Quand il lui dit ce qui se passait  
le batracien parut inquiet  
"J'ai compris, dit-elle,  
notre bois va devenir dentelle  
et toute la forêt, toute  
sera détruite par l'autoroute.  
— Alors, répondit le cerf,  
beaucoup de bois je vais placer  
pour empêcher de se faire  
cette autoroute qui va tout casser".  
Mais quand les machines passèrent,  
le barrage fût écrasé  
et tout était à refaire.  
"Attendez, monsieur le cerf,  
je viens pour vous aider"  
dit la grenouille aventurière

en essayant de traverser.  
Mais tout-à-coup,  
un rouleau compresseur  
passa comme un fou  
sur la grenouille verte de peur.  
Mais au lieu de l'écraser  
la machine se mit à glisser  
car la grenouille mangeait beaucoup de myrtilles  
qui rendent aussi costaud qu'un gorille,  
et quand l'engin fût par terre,  
elle empêcha les autres de passer.  
Grâce à la grenouille et au cerf,  
l'autoroute n'avait pas pu passer.

Yann ROCQ  
6<sup>e</sup> A3 - Collège de BRACIEUX

Dans les montagnes des Pyrénées,  
Il y avait une autoroute.  
Elle en avait assez,  
De tous ces pneus cloutés,  
qui dans le dos la chatouillaient.  
Elle décida de venir s'installer  
En Sologne, à Nouan le Fuzelier.  
Le voyage fut dur ;  
Il lui fallut franchir des murs  
Des étangs et des forêts.  
A l'arrivée en Sologne,  
L'autoroute fut arrêtée par un arbre  
Qui se croyait père de famille,  
Car à ses pieds,  
Depuis des années,  
Une fourmilière se développait.  
L'autoroute dit : "Mes amitiés !"  
Quoi ? C'est tout ce que vous trouvez,  
alors que vous me faites la guerre ?"  
Déçue, l'autoroute  
Reprit sa route ;  
Mais tous deux,  
Très honteux,  
pleuraient,  
En espérant qu'ils se pardonneraient.  
Alors l'arbre se mit en chemin,  
Suivant les dégâts des travaux,  
Il marcha toute la nuit,  
Pour apporter ses excuses.  
Dans un petit coin charmant, fatiguée,  
Elle s'était allongée,  
Et dormait.  
Ensemble, ils décidèrent de rester ;  
Et la fourmilière affairée  
De nouveau put prospérer...

Sans toujours nous disputer  
Ensemble faisons des projets !

Victoria BRISSET  
6<sup>e</sup> A - Collège de LAMOTTE-BEUVRON

D'un pas à la fois sûr et lent,  
Marchant majestueusement,  
Le cerf visite son domaine  
De sa démarche souveraine.

Les branches saluent son passage ;  
Les oiseaux, cessant leur verbiage,  
Regardent silencieusement  
Passer le maître de céans.

Mais le cerf entendit soudain  
Un bruit inconnu et lointain ;  
Il s'avança pour affronter  
Ce qui troublait Sa Majesté.

Il vit un long champ de béton  
Où couraient d'étranges moutons  
Qui, en faisant un bruit d'enfer,  
Semblaient narguer le Roi des Cerfs.

Ce crime de lèse-majesté  
Stupéfia toute l'assemblée ;  
Le Roi allait, sans aucun doute,  
Mettre l'imposteur en déroute...

...Le Cerf, autrefois si vaillant,  
Ne tint pas tête bien longtemps  
Aux voitures, qui, sans pitié,  
Ecrasent hérissons et gibiers...

Il avait été juste et bon,  
Voilà qu'il gît, dans l'abandon ;  
Et les autos, indifférentes,  
Côtoient sa dépouille sanglante.

Ses sujets, ses biches, ses faons,  
N'entendant plus le cerf, brâmaient :  
Ils ne verront plus ses bois fiers  
la Forêt du Cerf...

Juliette LAUZAC  
4ème - Collège la Bolière  
ORLÉANS

## Liste des nouveaux membres

### 1. Admis à la réunion du conseil du 4 octobre 1986

Mr. AUVRIGNON Romuald (30) ; Sr BEER Eugenio (Italie) ; Mr. BERBUDEAU Eric (79) ; Mr. BERNARD Robert (30) ; Mr. CHABAUD Raymond (94) ; Mr. CROCHET Pierre-André (38) ; Mr. DAVID Ludovic (67) ; Mr. GUYOT Jean-Paul (Dakar) ; Mr. JACQUIN Michel (93) ; Mr. MOREL Michel (69) ; Mr. PISSIE Maxime (94).

### 2. Admis à la réunion du conseil du 27 février 1987

Mr. ALAJOUANINE Rémy (03) ; Mr. BELOUD Jean-Pierre ; Mr. BOULAIN Jean-Luc ; Melle BRIAL Anne (24) ; Mme DANG Véronique (92) ; Mr. DRYBURGH Philippe (75) ; Mr. DUGON Olivier (38) ; Mr. FERNANDEZ Emmanuel (62) ; Mr. FERRAN Jean-Pierre (37) ; Mr. FOURMY Rudy (Belgique) ; Mr. FRIOT Hubert (25) ; Mr. GOT Patrick (94) ; Mr. GUTH Eric (67) ; Mr. HEROLD Edmond (68) ; Melle HYGOUNENC Véronique (94) ; Mr. JUDAS Jacky (62) ; Mr. KLEIN Frederique (94) ; Mr. LEPESANT Jean-Jacques (83) ; Mr. MENESTREY Philippe (77) ; Mr. MENOIRET Alain (44) ; Mr. MOLS Pascal (92) ; Mr. MUNNIG SCHMIDT Charles-Henry (83) ; Mr. NINCHERI Riccardo (Italie) ; Mr. PRINCIPAUD Franck (17) ; Mr. TRESSOS Jean-Marie (35) ; Melle VACHOT Anne-Marie (75) ; Mr. WEISS Jean-Paul (82).

### 3. Admis à la réunion du conseil du 16 mai 1987

Mr. BARROT Jean-Michel (24) ; Melle BENALI Myriam (92) ; Mlle BERLAND Sophie (93) ; Mr. BEUCHEY Michel (85) ; Mr. CHEVRIER Jean-Pierre (42) ; Mr. GODRON Bertrand (75) ; Mr. DENISE Williams (92) ; Mr. GASNIER Jean-Luc (49) ; Mr. HENRY Gilles (45) ; Mr. LEROY Lucien (94) ; Mr. MANUEL Guillaume (75) ; Mr. PEYBOTTE Philippe (59) ; Sr RAFAEL FONOLL Salvador (Portugal) ; Mr. SOURY Olivier (95).

## Annonce (Erratum)

### Catalogue des types d'Urodèles du Muséum national d'Histoire naturelle. Revue critique.

Auteur : M. Michel Thireau, M. de Conférences-S/s Directeur.

Editeurs : Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Amphibiens) et l'Univers du Vivant.  
Ouvrage de 97 p., format 14 x 21, achevé d'imprimer le 28 novembre 1986.

Prix (1987) tout compris, en recommandé, acheminement par voie de surface :

. France.....	34,40 FF
. Etranger.....	50,20 FF
. Etranger (pays à régime particulier).....	33,00 FF

Paiement à l'ordre de **Monsieur l'Agent Comptable du Muséum** mais envoi à M. Thireau, Laboratoire de Zoologie (R. & A.) au Muséum 25 rue Cuvier, 75005 Paris.  
Bon de commande adressé à M. Thireau, régisseur de recettes.



## SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

Association fondée en 1971  
agrée par le Ministre de l'Environnement le 23 février 1978

**Siège Social :**  
Université de Paris VII, Laboratoire d'Anatomie comparée  
2 Place Jussieu - 75251 PARIS Cedex 05

**Secrétariat :**  
C.P. GUILLAUME, Laboratoire de Biogéographie, E.P.H.E., Faculté des Sciences - 34060 MONTPELLIER

---

### ADRESSES UTILES

- Directeur de la publication :** R. GUYETANT, Université de Besançon, Faculté des Sciences - 25030 BESANÇON Cedex
- Responsable de la rédaction :** R. VERNET, Ecole Normale Supérieure, Laboratoire d'Écologie - 46, d'Ulm - 75230 PARIS Cedex 05
- Responsable enquête de répartition (Amphibiens) :** R. GUYETANT (adresse ci-dessus)
- Responsable enquête de répartition (Reptiles) :** J. CASTANET, Université de Paris VII, Laboratoire d'Anatomie comparée, 2 place Jussieu - 75251 PARIS Cedex 05
- Responsable de la commission de protection :** M. DUMONT, Services Techniques, CNRS ; 91190 GIF-SUR-YVETTE
- Responsable de la commission d'ethnoherpétologie et histoire de l'herpétologie :** L. BODSON, Rue Bois-l'Evêque, 33 - B 4000 LIÈGE, Belgique
- Responsable de la commission de terrariophilie :** A. DIEU, Rue des Tisserands - CHATONNAY - 38440 ST JEAN-DE-BOURNAY
- Responsable de la circulaire d'annonces :** Patrick DAVID, 14 rue de la Somme - 94230 CACHAN
- Responsable des Archives et de la Bibliothèque :** G. MATZ, Université d'Angers, Laboratoire de Biologie animale, 2 Bld Lavoisier - 49045 ANGERS Cedex
- Responsable section parisienne :** Daniel LESPILETTTE, 178 rue Victor Hugo - 93110 ROSNY-SOUS-BOIS
- Responsable de la photothèque SHF :** D. HEUCLIN, 98 rue Vincent Bureau - 94460 VALENTON
- Responsables du groupe audio-visuel :** Jacques COATMEUR, Ecole Normale Supérieure, Laboratoire de Botanique, 46 rue d'Ulm - 75231 PARIS Cedex 05
- Responsables du Club Junior SHF :** F. CLARO et F. RIMBLOT, Laboratoire Amphibiens-Reptiles, Muséum nat. Histoire naturelle, 25 rue Cuvier - 75005 PARIS

Dessin de couverture : Yannick VASSE : *Vipera aspis*